



Trajét fête ses **35** **ans**

Éditorial : Trajet, 35 ans de justice alternative

Entrevue avec Jolaine Dorais, superviseure à l'écocentre Rivière-des-Prairies

Table de concertation jeunesse de Verdun

Répit Providence : 20 ans d'accueil de jeunes

Témoignage d'une nouvelle médiatrice

Le Défi sportif : une intervenante raconte, un jeune témoigne

Réflexions d'adolescents : le vol à l'étalage ; les drogues

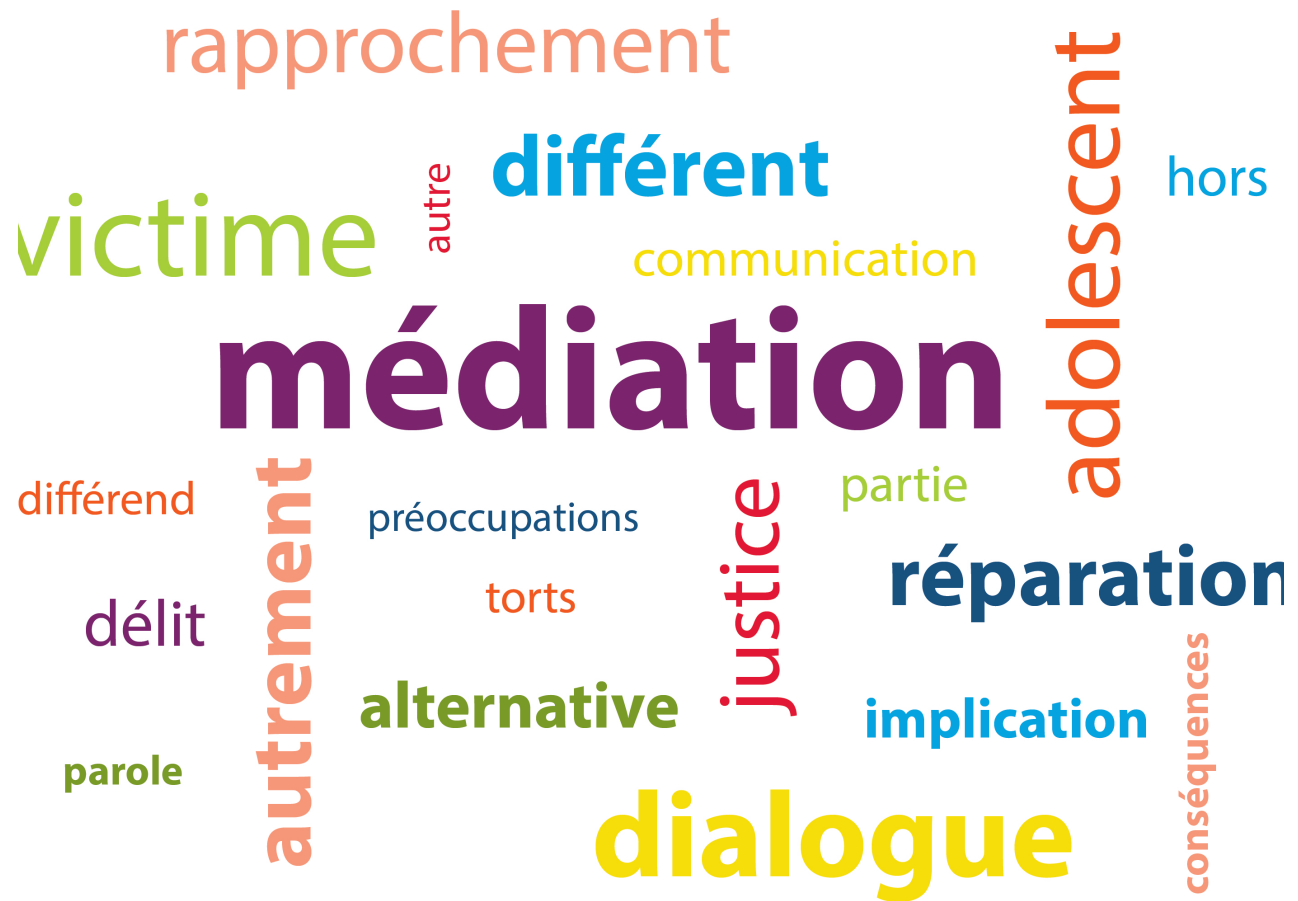
L'empreinte écologique de Trajet

Lettre de remerciement d'un stagiaire

Les jeunes et Trajet dans la communauté

L'équipe de Trajet

printemps
2015



2

Trajet

35 ans de justice alternative

Un peu d'histoire

À ses débuts en 1980, Trajet s'appelait Programme de Travaux Communautaires (PTC) et les organismes de justice alternative comme Trajet portaient le titre d'organismes orienteurs. À cette époque, le principal objectif de l'organisme reconnu comme un programme était d'orienter les adolescents dans la réalisation de leurs travaux communautaires.

Dix ans plus tard, PTC devenait Trajet Jeunesse. Au milieu des années 2000, les organismes orienteurs réunis en assemblée générale changeaient leur appellation pour organismes de justice alternative (OJA). Quelques années plus tard, Trajet Jeunesse devenait Trajet, car la justice alternative s'adresse à la population en général, et le rôle des personnes victimes est tout aussi important, qu'il s'agisse d'adultes ou d'adolescents.

Mais c'est quoi, la justice alternative ?

Nous avons demandé aux intervenants de Trajet de nous donner leur définition en une phrase.

La justice alternative,

C'est choisir de permettre à chacun de faire la démonstration de sa capacité à régler des situations en mettant à profit ses forces et qualités. C'est permettre aux personnes touchées par un délit ou un différend, de créer des voies de rapprochement qui leur correspondent.

La justice alternative, c'est une autre façon de voir la délinquance et une autre façon de faire la justice dans et à l'extérieur des réseaux conventionnels.

La justice alternative, c'est une autre façon de considérer la délinquance et d'y réagir, en laissant plus de place aux gens concernés.

La justice alternative, c'est choisir de développer des activités à l'extérieur du cadre de la justice pénale (ou sans contrôle judiciaire).

La justice alternative, c'est choisir d'offrir quelque chose de différent aux personnes impliquées dans un événement et qui tient compte de leurs préoccupations.

C'est choisir de sortir du cadre et d'être différent.

La justice alternative privilégie la communication entre les personnes concernées plutôt que de confier à l'institution judiciaire l'arbitrage et les décisions qui s'en suivent.

3

La justice alternative, c'est choisir de régler autrement, en tenant compte de toutes les parties impliquées dans un délit.

La justice alternative remplace la justice traditionnelle et implique la victime, le contrevenant et leur entourage.

C'est aussi faire autrement, en privilégiant la réparation plutôt que la punition.

La justice alternative, c'est choisir de voir et de travailler autrement avec nos adolescents.

L'**assemblée générale annuelle** de Trajet aura lieu
le **jeudi 18 juin** à partir de 17h30 dans nos locaux.
Nous serions très heureux de vous compter parmi nous
pour ce moment important de la vie de notre organisme !

À la rencontre des superviseurs d'organismes d'accueil

4

Avec la venue du printemps et le changement de température, une nouvelle ère se lève sur le petit journal de Trajet. Depuis quelques années, notre envoyée spéciale, Jacynthe pour ne pas la nommer, agrémentait chaque numéro de ses interviews. Hors, voici que Jacynthe nous quitte, elle part vivre ailleurs et ne sera plus disponible pour collaborer à notre parution biannuelle.

L'idée nous est venue de prendre la relève et de nous convertir en journaliste d'enquête. À chaque parution, vous trouverez dorénavant une interview d'un de nos superviseurs. Nous nous baladerons dans les différents quartiers desservis par Trajet afin de vous faire connaître ces gens de cœur qui accueillent si généreusement les jeunes en travaux bénévoles.

Entrevue avec Jolaine Dorais, superviseure à l'écocentre Rivière-des-Prairies

Cette première enquête nous a menés dans le quartier Rivière-des-Prairies, plus précisément à l'éco-centre où nous avons eu le plaisir de rencontrer Jolaine Dorais et quelques membres de son équipe. Nous nous sommes également rendus dans le quartier de Verdun où nous avons pris connaissance du travail de la Table de concertation jeunesse de Verdun.



« Jolaine, pourquoi as-tu décidé d'accueillir des jeunes en travaux communautaires ?

Ayant eu moi-même une adolescence un peu turbulente, je trouve que ça va de soi de leur donner une chance. Je comprends comment ils peuvent se sentir. Aussi, je voyais ça comme une expérience de plus pour moi. J'étais nouvellement arrivée à ce poste de gestion des ressources humaines et j'avais envie de relever de nouveaux défis.

Qu'est-ce que tu retires de cette expérience ?

C'est valorisant de recevoir un jeune, de s'adapter à lui, de ne pas le brusquer et de lui montrer le travail. C'est une occasion de lui faire découvrir des choses sur lui et sur le milieu de travail. S'il fait des efforts, je suis prête à investir, c'est vraiment un bel échange.

Conseillerais-tu à d'autres personnes d'accueillir des jeunes ?

Oui, bien sûr ! Aussi, c'est vraiment agréable de

travailler avec l'équipe d'intervenants de Trajet. Ils sont disponibles et très ouverts.

As-tu des anecdotes que tu as envie de nous faire partager ?

En gros, pour la majorité des jeunes, c'est de voir qu'ils n'ont pas nécessairement hâte de terminer. J'en ai eu un qui avait fini ses heures et qui voulait quand même terminer la journée de travail. Ça fait plaisir dans ce temps-là et cela démontre qu'on a réussi à le faire se sentir bien avec nous. Aussi, il y a un jeune que je cherchais, je l'avais perdu de vue sur le terrain. Finalement je l'ai trouvé, il dormait sur une table de pique-nique. Il devait vraiment être fatigué pour pouvoir dormir sur notre site.

Merci Jolaine pour ton implication auprès des jeunes de Trajet. Passe aussi le mot à ton équipe sur le terrain. Un gros merci à vous tous !



Table de concertation jeunesse de Verdun

Une table de concertation dynamique

Depuis trois ans, Trajet est membre de la Table de concertation de Verdun au comité des 12-17 ans. Nous avons demandé à Donald Sanon, intervenant de Trajet siégeant à la Table, de nous parler des jeunes de Verdun et de la dynamique du quartier.



6

TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE

Comment vois-tu la population de Verdun ?

D'abord, il y a encore beaucoup de jeunes familles, les jeunes sont très présents et visibles à Verdun. Ils s'approprient les endroits publics et jouent beaucoup dehors dans les parcs, les ruelles et les rues. Les jeunes se connaissent presque tous, leurs amis sont leurs voisins. Leurs parents se connaissent aussi. La plupart des jeunes francophones de Verdun ont fréquenté les mêmes écoles primaires et se retrouvent à l'école secondaire, surtout à l'École Monseigneur-Richard.

La très grande majorité des gens de Verdun sont nés à Verdun, les adultes ont connu les mêmes besoins et se sont approprié les mêmes lieux lorsqu'ils étaient adolescents. On se chicane et on se réconcilie, tout le monde a besoin de tout le monde.

Cette dynamique change quelque peu avec l'arrivée des nouveaux résidents propriétaires de condos, mais le changement se fait lentement. C'est un des rares quartiers de Montréal où la vie communautaire et la culture de voisinage persistent.

Quelles sont les préoccupations de la Table de concertation de Verdun ?

Disons d'entrée de jeu que la Table tente de garder un équilibre entre les discussions, les idées de

projets et la réalisation concrète de ces idées. Par le passé, il y a eu beaucoup de travail de fait pour la prévention de la toxicomanie. Actuellement, au comité des 16-35 ans, c'est la question du logement qui préoccupe, car la grande majorité des résidents de Verdun sont locataires.

Quant au comité des 12-17 ans, la lutte contre l'intimidation a été l'objet principal de concertation et a donné lieu à une collaboration avec la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour la production de l'affiche « Ici on réagit ». Cette réalisation a pour but de sensibiliser et surtout de démontrer qu'il est possible de réagir lorsqu'on est témoin ou victime d'intimidation.

À Trajet, nous avons choisi de participer à la Table de concertation jeunesse de Verdun avec la volonté de contribuer à la réflexion et aux actions en découlant. Cette implication nous amène à découvrir une vie communautaire très dynamique et inspirante.



Répit Providence



Bravo à Répit Providence pour ses 20 ans d'accueil inconditionnel des enfants et de soutien aux familles. Répit Providence et Trajet, une formidable association !

7

Nous savons à quel point les préjugés peuvent atteindre les personnes et détruire des personnalités et des vies. Répit Providence et Trajet sont deux organismes communautaires ayant compris la valeur de l'accueil et de l'ouverture d'esprit envers tous les êtres humains, incluant les personnes marginalisées.

Dans son mandat, Trajet voit à l'application de pratiques alternatives dans le domaine de la justice, plus particulièrement dans le cadre de la justice pénale pour adolescents en favorisant l'implication de la communauté dans la réparation symbolique que l'adolescent doit accomplir.

Répit Providence offre une alternative concrète au placement des enfants et privilégie les ressources du milieu.

La rencontre entre nos deux organismes en 1998 a été un coup de cœur de part et d'autre. Depuis, lorsqu'un jeune de Trajet est accueilli à Répit Providence pour y réaliser ses travaux bénévoles, nous savons qu'il sera reconnu comme une bonne personne, que toutes ses qualités seront sollicitées, qu'il sera apprécié tel qu'il est. C'est sans doute pour cela que ces jeunes sont capables d'offrir le meilleur d'eux-mêmes, et de prendre conscience de toute la force que peut apporter la bonté dans ce monde qui les entoure.

Merci à toute votre équipe, aux parents, aux membres de Répit Providence de faire confiance aux jeunes de Trajet et de voir en eux ce qu'ils ont de plus beau lorsque vous les accueillez. Merci de continuer à semer du bonheur, de la fierté et de la dignité dans le cœur de ces jeunes.

Témoignage d'une nouvelle médiatrice



8

À Montréal, une personne victime d'un délit commis par un adolescent (entre 12 et 17 ans) qui est référé à Trajet, est contactée par un médiateur de notre équipe, qui lui offrira la possibilité de participer à une médiation pénale avec l'adolescent. Cette avenue est envisagée par la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), afin de permettre à la personne victime d'échanger avec l'adolescent sur l'évènement, les conséquences subies et, s'il y a lieu, de convenir d'une façon de réparer les torts causés. La médiation pénale est une démarche volontaire qui requiert l'accord et la participation active de toutes les parties (personne victime et adolescent responsable de l'infraction).

Depuis près d'un an maintenant, j'ai le bonheur d'accompagner les personnes victimes et les adolescents dans ce processus de médiation pénale. Par ces quelques lignes, j'aimerais vous faire part de mes impressions sur cette pratique.

L'univers de la médiation est très différent de celui des méthodes d'intervention conventionnelles, en ce qu'il remet entièrement aux personnes concernées par l'évènement, le pouvoir et la responsabilité d'alimenter et de diriger les échanges lors de la rencontre. La médiation est basée sur un principe d'autodétermination des parties ; ce sont les acteurs concernés qui sont les réels experts de la situation.

Afin d'optimiser les impacts positifs d'une rencontre de médiation, dans un premier temps, je prépare les deux parties, lors de moment distincts, à la rencontre avec l'autre. Je tente, par l'entremise de questions, d'amener la personne à identifier les sujets qu'elle voudra aborder et de lui faire anticiper certaines émotions et/ou réactions que pourrait susciter la rencontre avec l'autre. Selon moi, cette préparation est essentielle ; elle permet de rassurer les participants et maximise les chances que, lors de la rencontre de médiation, l'échange soit constructif, satisfaisant, libérateur et sécuritaire.

Durant la rencontre de médiation, je suis présente surtout pour m'assurer que les gens trouvent l'espace et le respect suffisants pour s'exprimer. J'interviens dans le but de relancer la discussion, ou

encore pour amener les personnes à s'exprimer sur leur compréhension du message reçu par l'autre personne, ou simplement pour refléter certaines émotions perçues. À ce moment, je suis sensible autant à la personne victime qu'à l'adolescent et je m'assure que l'échange est harmonieux. Le principe d'égalité est important dans l'univers de la médiation, et en tant que médiatrice, j'en suis la gardienne.

Personnellement, je suis « vendue » à la médiation, c'est un processus auquel je crois, corps et âme. Bon, vous doutez de mon objectivité ? J'avoue qu'en tant que médiatrice, je dois être neutre, sans parti pris. Toutefois, j'en ai un pour le processus, car j'ai eu la chance d'observer moi-même les bienfaits de la médiation chez la personne victime, et l'impact positif que cela peut avoir sur un adolescent.

La personne victime peut être entendue, obtenir des réponses concrètes aux nombreux questionnements que peut entraîner le fait d'être victime d'un acte criminel et faire une demande de réparation qui ait un sens pour elle.

De l'autre côté, l'adolescent est assis devant la personne à qui il a causé du tort et entend les conséquences vécues suite à son geste. J'ai vu des jeunes reconnaître leur responsabilité, ressentir du regret, présenter des excuses, proposer d'eux-mêmes un geste de réparation. Tout cela volontairement, simplement et en toute sincérité.

Quel courage ! Je salue le courage de la personne victime qui se retrouve face à l'individu qui lui a causé préjudice avec ouverture et écoute. Je salue parallèlement le courage de l'adolescent qui décide de s'asseoir face à la personne victime afin d'assumer son geste et de le réparer. J'ai pu observer que souvent, le simple fait que l'adolescent soit à l'écoute libère déjà de manière considérable la victime d'une partie des torts subis.

Pour moi, ce processus est essentiel dans notre société. Nous le savons, la justice traditionnelle peut avoir ses limites. À mon avis, c'est la victime qui détient le pouvoir de trouver les mots suffisants pour responsabiliser un adolescent à son geste. C'est elle qui a vécu l'évènement et qui sait mieux que quiconque ce dont elle a besoin pour se reconstruire, guérir et tourner la page. Pour toutes ces raisons, je dis : vive la médiation, vive la réparation et longue vie au processus !

Stella Jetté,
Médiatrice et intervenante à Trajet

Défi sportif

Une intervenante raconte, un jeune témoigne

« *Best work team ever, thank you!* »

Commentaire de l'arbitre russe envers deux jeunes de Trajet

10

Le Défi sportif est une compétition sportive internationale qui regroupe, au début du mois de mai, plus de 5 000 athlètes de toutes déficiences. Cet événement d'envergure se déroule à Montréal depuis 31 ans.

Trajet collabore avec Altergo, l'organisateur du Défi depuis 21 ans et chaque année, entre 15 et 20 jeunes ont la chance de pouvoir réaliser leurs travaux communautaires au sein de cet organisme et de participer au déroulement de cette compétition de renommée.

Patricia Bonnot, la responsable des bénévoles, prend le soin de réserver des places pour les jeunes de Trajet dans deux activités sportives : l'escrime, qui rassemble des athlètes handicapés physiques de très haut niveau venus du monde entier ; et la natation, où déficients mentaux et physiques se succèdent dans le bassin du complexe sportif Claude-Robillard dans une ambiance joviale. Grâce à elle et aux autres responsables du Défi qui nous accordent leur confiance, notre collaboration perdure d'année en année et permet aux jeunes contrevenants de vivre une expérience hors du commun.

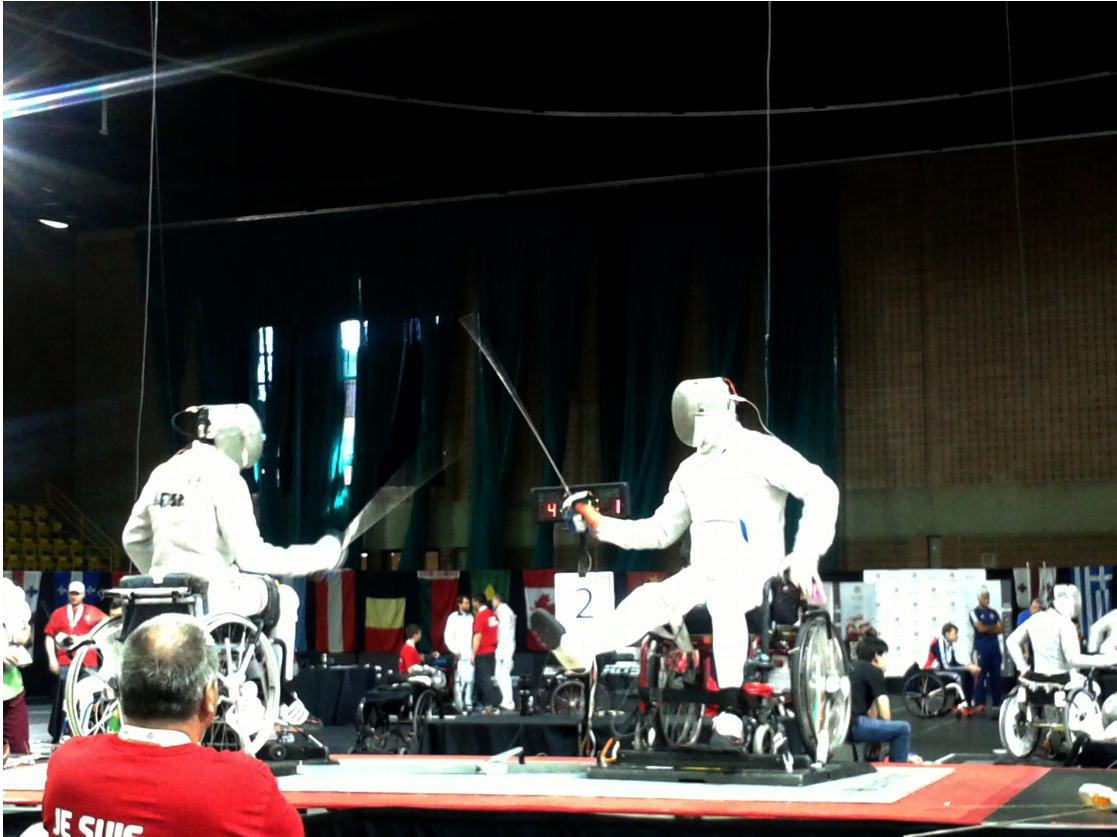
Encadrer des jeunes au Défi sportif est une très belle expérience en tant qu'intervenant. En effet, cela nous permet de passer plus de temps avec les adolescents et d'apprendre à les connaître davantage. Voir leur attention captivée par un combat palpitant entre les escrimeurs ukrainien et chinois, entendre leurs commentaires admiratifs lors d'un bon coup, les apercevoir se lever et taper des mains pour encourager le nageur qui est dans leur ligne, cela fait chaud au cœur et permet de vivre de bons moments tout en travaillant.

Le Défi constitue une occasion unique de côtoyer des sportifs extraordinaires et de vivre une aventure intense. La joie de vivre, la résilience et la détermination des athlètes sont très inspirantes pour les jeunes, tout comme pour les intervenants. Beaucoup nous confient être impressionnés par la capacité de ces personnes qui, malgré leur handicap, ont le sourire et se dépassent. En étant témoin des

compétitions, chacun se rend compte de la difficulté de ces activités et de la motivation qu'il faut pour y exceller. C'est une belle mesure, appréciée par les jeunes. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux ont fait connaître leur souhait de revenir l'année qui suit comme bénévole ! Nous sommes très heureux d'avoir la chance de participer au Défi sportif depuis si longtemps. Merci !

*Hélène Fruchard,
intervenante à Trajet*

* * *



Des combats d'escrime sur chaises roulantes virevoltantes, des plateformes de combat qui quittent le sol, des attaques et des parades qui résonnent dans tout le gymnase.

J'ai penché pour le coté escrime dû à ma curiosité et je ne regrette aucunement cette belle expérience de bénévole.

Pouvoir aider ces athlètes des quatre coins de la planète partageant tous la même passion et admirer des combats pure adrénaline durant deux jours consécutifs.

Cette expérience m'a permis de créer des bonnes chimies et de m'adapter à ma routine de travail très facilement car chaque escrimeur a sa façon d'être placé sur l'arène de combat. Quand les escrimeurs sont placés, il faut attendre le signal du juge et tout simplement admirer la bataille.

Un jeune de Trajet en travaux bénévoles au Défi

Réflexions d'adolescents

Réflexion sur le vol à l'étalage

12

Mon délit c'est que j'ai volé au Uniprix un vernis à ongle et un pinceau pour les sourcils.

J'étais accompagnée de ma mère et au début quand j'y suis allée je n'avais aucune intention, encore moins celle de voler. J'ai volé pour la simple raison de ne pas demander à ma mère de m'acheter les objets parce que je demande beaucoup trop de choses. Rien ne m'a forcée à agir ainsi mais je me suis dit que je ne vais pas me faire prendre donc, je n'ai pas hésité à mettre les objets dans ma poche de manteau. Au départ je n'avais aucun objectif dans ma tête, je suis passée par la rangée des cosmétiques je n'ai pas réfléchi j'ai donc pris les objets malgré que j'étais consciente de mon geste.

Je m'apprêtais à sortir de l'Uniprix avec ma mère lorsque le gérant de l'Uniprix nous attendait déjà devant la porte il m'a alors demandé si j'avais pris quelque chose dans le magasin j'ai dit non il m'a demandé si j'étais sûre j'ai dit oui. J'ai tout de suite compris que je venais de me faire prendre mais je niais car je ne voulais pas avoir de problèmes. Il m'a ensuite demandé de retourner dans le magasin et par la suite de vider mes poches, j'ai enlevé les objets et j'ai agi comme quoi que je les ai mis là par accident et que j'avais oublié qu'ils étaient dans ma poche. Il m'a dit qu'il savait que ce n'était pas la première fois que je volais ici donc j'étais observé depuis que j'avais mis les pieds dans le magasin.

Après la police est arrivée et je leur est transmis mes renseignements. Mon père est venu me chercher. Ma mère n'a rien eu comme conséquence car le gérant savait qu'elle y était pour rien tout ça c'était moi le problème pas elle, elle aurait pu avoir un dossier je l'aurais regretté toute ma vie, la DPJ aurait pu prendre mes frères & ma sœur en croyant que ma mère c'est pas une bonne mère bref je suis soulagée qu'elle n'ait pas eu de problème.

Avec le temps à l'école je n'arrivais plus à me concentrer mes notes diminuaient je faisais des cauchemars angoissants comme quoi que j'avais un dossier, j'étais en prison et c'était toujours les mêmes cauchemars qui se répétaient. Ma famille était déçue de moi.. Je l'étais aussi, j'ai été privée de sortie, j'ai perdu la confiance de mes parents même aujourd'hui quand je leur demande de sortir ils me laissent pas j'ai trahi ma confiance avec ce geste que j'ai fait dont je regrette énormément. Ils n'ont pas vraiment bien pris cette mauvaise nouvelle parce qu'ils ne s'attendaient pas à ça de ma part.

Les conséquences pour les employés du magasin sont que le gérant aurait cru que c'est un de s'est employé qui a commis le vol, ou tellement qu'il y a de vol le magasin ferait faillite car trop de gens vole-raient et il n'y aurait plus de travail pour les employés.

Je retiens de cette expérience que voler ça sert vraiment à rien, le vernis à ongle et le pinceau ensemble valaient environ 30. Le pire c'est que je croyais que j'étais gagnante mais au final j'étais perdante les avantages sont que tu ne dépenses pas ton argent pour l'objet en question tu le prends gratuit t'as pas besoin de travailler pour l'avoir, et les désavantages sont que si tu te fais prendre t'es vraiment dans la mauvaise direction donc la journée ou j'ai commis le vol j'aurais dû dépenser 30\$ de ma poche plutôt que d'avoir de gros problèmes avec la justice. À la place de voler, j'aurais pu demander à ma mère de me l'acheter parce que je n'avais pas d'argent sur le moment, j'aurais pu économiser de l'argent ou travailler.

J'ai appris qu'en volant un objet qui nous appartient pas ça pouvait nous causer de graves problèmes, si j'aurai eu un dossier ma vie serait écroulée sur le champ car je ne savais pas les conséquences il y en tellement j'étais étonnée quand la madame mes disait toutes les conséquences d'avoir un dossier elle m'a beaucoup ouvert les yeux.

Réflexion sur les drogues

14

Je ne connais pas beaucoup sur les drogues, mais je sais que ça aide sur le soulagement d'une peine émotionnelle ou physique, sur le stress... Mais cela peut aussi causer du mal : la paranoïa, l'anxiété et la désorientation. La drogue est souvent utilisée pour soulager et aider certaines personnes dépressives à sortir de la réalité. La drogue est illégale à cause qu'ils ne sont pas taxés.

Les raisons principales de la consommer sont : pour le plaisir, la curiosité et par des influences. Les problèmes émotionnels en raison de la consommation peuvent causer une dépression. Il y a aussi des conséquences physiques comme la paresse. Ensuite, il y a des conséquences familiales provenant des conflits, car pas tout le monde n'a la même vision sur la drogue. Consommer peut aussi nuire à l'éducation, car quand on consomme, on a tendance à oublier et à avoir des problèmes d'attention. La consommation peut facilement causer des problèmes judiciaires, car certaines personnes peuvent le faire dans des endroits publics.

Personnellement, j'ai commencé du cannabis il y a un an pendant que je sortais avec des amis. Je retirais quelques plaisirs, car c'était mes premières fois. Je me sentais confortable mais des fois je ressentais de la paranoïa, j'avais peur de me faire prendre en train de fumer. Je consommait juste par curiosité et seulement avec des amis. Je fumais seulement du hachisch et du cannabis. Je ne consommait jamais durant la semaine d'école seulement quand je sortais la fin de semaine et pendant l'été avec des amis.

Je ne consomme plus maintenant, car cela ne m'intéresse plus. Heureusement, je n'ai jamais eu de déplaisir majeur, mais j'ai déjà eu des problèmes familiaux. Par exemple, mes parents m'ont amené faire des tests d'urine et ils étaient positifs alors cela a rapporté beaucoup de peine à ma mère et le reste de ma famille. Ils m'ont privé de sorties et je me sentais très mal.

Le moment où je me suis fait arrêté j'étais en choc je ne savais plus quoi faire. Je n'étais pas au courant que ce que j'avais fait pouvait causer des problèmes aussi graves. J'avais peur de la réaction de mes parents, de ce qui allait se passer en cour et si j'allais avoir un dossier criminel. Je regrette toujours d'avoir vendu de la drogue et m'être laisser influencer par des mauvaises fréquentations. Mes parents

et tous mes membres de la famille étaient aussi en choqués et déçus, car ils n'avaient aucun doute que je consommais ou que je fréquentais des amis qui consommaient. Ils ne s'attendaient pas que je me fasse arrêter par la police. Ils étaient en colère et ils étaient aussi très déçus. J'ai reçu plusieurs conséquences par mes parents pour leur avoir menti, pour m'avoir fait expulser de mon école et pour avoir été arrêté par la police.

Je ne pouvais plus sortir pendant quelques mois, ils m'avaient enlevé tous ce que j'aimais mais, la pire conséquence était que pendant longtemps je n'avais plus la même relation avec mes parents. Ils avaient plus aucune confiance en moi et cela était très difficile, car je ne pouvais rien faire changer ça. J'avais souvent de la misère à leur parler sérieusement, car j'avais peur qu'ils n'allaient pas m'écouter.

Finalement, cette réflexion m'a aidé à faire des recherches, à en savoir davantage sur les conséquences négatives de la consommation, à me mettre dans la peau de ma famille qui a tout fait pour me supporter, mais surtout à réfléchir à tout ce que j'ai fait de mal et à retenir que il faut penser avant d'agir.

Maintenant, je suis certain que je ne me referai plus influencer par les autres et je ne referai plus la même erreur.

Marco, stagiaire à Trajet



16

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous écris ce mot pour vous remercier de m'avoir accueilli dans cette démarche de fin d'études. En effet, ces deux stages de neuf mois au sein de votre équipe m'ont permis entre autres de connaître, apprivoiser et maîtriser le processus d'intervention avec lequel Trajet travaille. Merci beaucoup à celles et ceux qui m'ont invité aux différentes étapes du processus d'intervention afin de découvrir les activités qu'a dû développer Trajet sur le terrain, spécifiquement dans la grande région de Montréal : la rencontre première, la présentation d'un organisme d'accueil, la rencontre finale, le recrutement d'un organisme d'accueil, les réunions d'équipe, les mesures de renvoi et toxico, et également la médiation scolaire et la médiation citoyenne, ainsi que plusieurs autres activités tout aussi importantes qui m'ont permis d'atteindre mes quatre objectifs de stage. Le 16 avril, j'ai complété 90 jours de stage accrédité qui m'ont amené à obtenir mon diplôme de bachelier en travail social. Cette étape a été accomplie grâce à l'accueil, à l'appui et au soutien de toutes les personnes qui travaillent au sein de Trajet.

Je tiens à remercier particulièrement mon superviseur de stage, Benoît Gauthier, pour avoir partagé avec moi dans ce cheminement professionnel ses expériences, ses conseils et surtout ses commentaires enrichissants autant sur le plan professionnel que personnel.

Je serai ravi de vous retrouver sur ma route afin de partager avec vous les connaissances et les compétences professionnelles acquises au sein de votre organisme.

Enfin, un grand merci à toute l'équipe de Trajet.
Cordialement,

Marco Sanchez,
Travailleur social, bachelier de l'UQÀM

L'empreinte écologique de Trajet

à Trajet,
on prend la ligne verte



17

Trajet est inscrit au programme de Recyc-Québec « Ici on recycle » et a pris l'engagement de contribuer aux trois principaux enjeux de ce programme :

- Mettre un terme au gaspillage des ressources.
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec.
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.

De simples gestes au quotidien peuvent tout changer. Que ce soit à travers un peu de sensibilisation ou par quelques actions concrètes, le changement se fait sentir sans brusquer les gens. Depuis bientôt deux ans, Trajet a posé plusieurs actions de sensibilisation et de réduction du gaspillage de papier, de récupération des déchets dangereux pour l'environnement, et plus récemment de récupération des déchets de tables pour le compost.

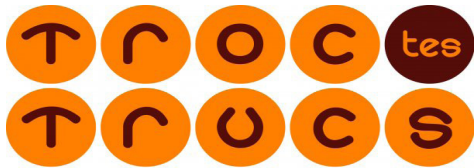
La demande de certificat pour le niveau 2 de Recyc-Québec a été déposée en avril dernier, et ça continue ! Tous ensemble, nous pouvons protéger notre terre pour ceux qui viendront après nous !

Les jeunes et Trajet dans la communauté

Dans le cadre de leurs travaux communautaires, des jeunes de Trajet participent comme bénévoles à différents événements organisés par la communauté. Ils sont la plupart du temps accompagnés par des intervenants de Trajet qui les supervisent lors de l'activité. Ces moments permettent aux jeunes de s'intégrer à une activité ayant à cœur une cause sociale ou humanitaire, parfois de grande envergure. Ce sont aussi des moments privilégiés durant lesquels les intervenants travaillent côte à côte avec les jeunes et des membres de la communauté.

Ainsi, une centaine de jeunes réalisent chaque année plus de 1 500 heures de travail bénévole au service de la communauté dans des événements tels que :

18



**DÉFI SPORTIF
ALTERGO**



Trajet Inc.

L'équipe

Comité de coordination

Diane Turcotte
Véronique Poulin

Intervenants LSJPA

Pierre Bélanger
Martine Bordeleau
Christian Favreau
Hélène Fruchard
Mylène Guilbault-Labonté
Véronique Hébert
Christiane Houle
Stella Jetté
Joanne Lauzon
Danielle Paquet
Donald Sanon

Médiateurs

Benoît Gauthier
Julie Pouliot
Lise Tremblay

Équipe technique

Nadia Elakrimi
Djamila Hammouche
Arnaud Gros-Burdet
Alain Saint-Pierre

19

Le conseil d'administration

Catherine Armand
Présidente

Mélanie Labrie
Vice-présidente

Walid Al Khatib
Trésorier

Sandy Desanges
Administratrice

Mame Moussa Sy
Administrateur

Diane Turcotte
Secrétaire

Véronique Poulin
Administratrice



Trajet Inc.

3566, rue Bélanger Montréal (Québec) H1X 1A7
Tél. 514 521-2000 | Fax. 514 521-1166
info@trajetoja.org | trajetoja.org

